Assainissement

La collecte des eaux usées concerne toute la population représentée par 5898 abonnés sur le territoire de la Communauté de Communes. Le service comprend la gestion de l'assainissement collecte, c'est-à-dire la collecte des eaux usées dans des réseaux canalisés qui sont raccordés à la Station d'Epuration de Meistratzheim, et la gestion de l'assainissement non collectif, c'est-à-dire le contrôle des installations individuelles.

Demande de raccordement assainissement

Règlement général du service de l'assainissement collectif
Règlement général du service de l'assainissement non collectif

1 024 939 m3 d'eaux usées ont été collectées en 2014, sur le territoire de la CCPO.

La Société Véolia gère ce service et a pour missions :

- ? Le curage des réseaux,
- ? L'entretien général des réseaux et des équipements connexes (postes de refoulement, déversoirs d'orage),
- ? Le contrôle des branchement d'assainissement neufs ou anciens,
- ? Les interventions d'urgence en cas d'obstruction du réseau ou en cas de débordement.

Le réseau de collecte du service public d'assainissement collectif est constitué de :

· 98 101 ml de réseau unitaire hors branchements,

· 6 664 ml de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements,

· 15 831 km de réseau séparatif d'eaux pluviales

soit un linéaire de collecte total de 120,5 km.

Par ailleurs, le patrimoine de la commune se compose également de :

? **5593** branchements eaux usées séparatifs ou unitaires,

? **3** postes de refoulement,

? **3468** bouches d'égout et grilles avaloirs,

? **2 589** regards de visite,

? **31** déversoirs d'orage,

? **1** bassin de confinement des eaux pluviales de 43 m3,

? **1** bassin de rétention des eaux pluviales d'une capacité de 1200 m3.

Les agents du service de l'assainissement sont joignables à tout moment et munis de téléphones portables et le personnel qui assure la responsabilité du service bénéficie du soutien logistique du pôle Véolia Eau.

La CCPO est en charge de l'ensemble des travaux d'eau potable et d'assainissement sur le territoire. Elle fait réaliser des travaux très régulièrement grâce à une programmation pluriannuelle.
Le service est ouvert 24 h/24 et joignable au numéro d'urgence (09 69 323 554)
Page suivante : La station d'épuration de Meistratzheim

Station d'épuration de Meistratzheim

La dépollution des eaux usées est réalisée à la station intercommunale de traitement des eaux usées et pluviales de Meistratzheim gérée par le SIVOM du Bassin de l'Ehn.

Cette installation, d'une capacité de 204 550 équivalents habitants, permet d'épurer les effluents domestiques, artisanaux et industriels de 11 communes situées sur les Terres de Sainte Odile avant de les rendre au milieu naturel. Elle a été mise en service en octobre 2011 en remplacement de deux précédentes stations devenues obsolètes.

Une configuration unique et des technologies de pointe font de cette station un site innovant, performant et responsable qui se décline notamment à travers :

- ? Une performance poussée sur le traitement des eaux usées, confortée par la mise en place d'un traitement tertiaire par filtration
- ? Une filière unique de traitement et de valorisation des jus de choucroute produits localement,
- ? Une optimisation de la performance énergétique à travers une production de biogaz et d'électricité, en recourant respectivement à la méthanisation et à la cogénération
- ? La réduction des boues produites par l'épuration et leur transformation en un produit valorisable par séchage
- ? Un traitement des odeurs par l'installation d'une désodorisation exemplaire
- ? Une démarche de haute qualité environnementale permettant une parfaite intégration des installations dans le paysage
- ? La réalisation d'un parcours pédagogique assurant l'accueil du grand public.

Une visite virtuelle de l'installation et de petites vidéos explicatives des différentes étapes du traitement des eaux usées sont disponibles en suivant le lien :
www.stepdelehn.com

Quelques chiffres (données 2014) :
18 400 m3/j : Capacité de traitement journalière (en temps sec)
3 450 000 m3 d'eaux usées traitées par an
900 MWh : Production annuelle d'électricité (consommation de 350 foyers)
2100 MWh : Production annuelle de chaleur valorisée sur site
77% : Autosuffisance énergétique

Page précédente : La collecte des eaux usées